

lides et qui veut que la femme, plus souvent malade, qu'elle ne l'est, soit plus cher aux mutualités. Mais les statistiques officielles viennent à l'encontre de ce préjugé.

L'excution de la femme des avantages mutualistes n'est pas seulement un manque de légalité, mais un anéantissement du principe de la famille.

Mais la mutualité mixte est encore insuffisante; une autre forme de prévoyance s'impose: c'est la mutualité familiale, presque inconnue dans la région du Nord.

M. Martin demande, en terminant, au Congrès de voter le principe de la mutualité familiale, qui semble devoir être la mutualité de l'avenir; il souhaite que le plus grand nombre possible de mutualités mixtes soit créé et que les pouvoirs publics en favorisent l'expansion par de larges subventions.

Mlle de Prati lit son rapport sur l'Union Mutualiste des Françaises, fondée à Paris par Mme la comtesse de Kersaint.

Cette union n'est pas une société de secours mutuels proprement dite, mais une association qui a pour but de propager en France l'idée et les applications de la mutualité, principalement en faveur des femmes.

Il n'y a rien de tel, l'état de M. Henri Desfontaines, qui avait reçu une violente commotion cérébrale, s'est aggravé et, hier, il a dû être conduit en voiture à l'hôpital.

LA BLANCHISSERIE DE LINGO OTTON-MOCHRE, à LOMME (PASSE A ROUBAIX, LE MARDI)

Les accidents du travail. — Mlle Calina Dubrunet, 22 ans, demeurant 71, rue de Valenciennes, a été atteinte d'une jambe gauche comprimée par ses métiers, 12 jours de repos. Docteur Dispa.

Mme Léocadie Poly, 48 ans, rue Nefroy, 10, soignée chez MM. Aug. Lepoutre et Cie, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant, 30 jours.

M. Arthur Vienne, 28 ans, à la Houzarde (Watrelos), tisserand chez M. F. Vanouyve et Cie, a eu le bras droit comprimé entre l'échasse et la poutrière de son métier, 12 jours de repos. Docteur Vanhaver.

M. Georges Boer, 36 ans, rue de Leers, 505, à Watrelos, camionneur chez MM. Delbois et Walbaum, s'est fait des ruptures musculaires en charbant une caisse, 12 jours. Docteur Lepoutre.

Halle Fillo. Meilleur marché que partout. Un drame à l'hopital Barbiereux. — M. Delaunoy, juge d'instruction, a autorisé vendredi, en son cabinet, le cordonnier Demeulenaere avec le maître-cordonnier de l'établissement de quelques infirmiers.

M. Buisson, médecin-légiste, a été chargé d'examiner l'état mental de Demeulenaere.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS FILS SUPÉRIEUR à tous, 5, rue du Prie, LILLE du 18 juin

Naissances. — Jacques Grimont, rue Mimerel, 1. — Clotilde David, boulevard Gambetta, 332. — Alice Hus, rue de l'Ommelet 189. — Lucienne Noël, rue Meyerbeer, 62. — Raymond Ponce, rue de l'Abattoir, 7. — Achille Huyghe, rue de Valmy, 71. — Victor Bertheux, avenue Julien-Lagache. — Laure Carrel, id. — Lucienne Vandenberghe, boulevard de Cambrai, 10. — Germaine, id. — Louise Vandome, Grande-Rue, 87.

Décès. — Adèle Leclercq, 48 ans, s. p., rue de Tunis 55. — Jules Vaillant, 63 ans, appréhenseur, rue de Valenciennes 38. — Gustave Monnet, 3 mois, rue de l'Ommelet, 189. — Germaine Desmit, 3 ans, rue Vauquanson, cour Prouvost, 3. — Henri Petit, 58 ans, s. p., rue de Valenciennes, 10. — Honoré Leveugle, 29 ans, id., route de Leers, m. Tribout, 8.

Mariage. — Jules Saun, mécanicien à Tourcoing et Clémence Destoop, s. p., rue du Tilleul, 60.

WATRELOS

A l'occasion de la ducasse, le bureau de l'état-civil sera ouvert: Le lundi, de 10 heures du matin à midi; le mardi, de 9 heures du matin à midi.

WATRELOS. — Du 18 juin. — Naissances. — Rolf Delbecq, rue de Valenciennes, 74. — Jean Duriez, rue de l'Hôpital, 30.

Publications. — Louis Leplat, employé au chemin de fer et Bertha Liévins, ratacheuse. — Alphons Collet, domier et Louise Vanden-cuisinier. — Albert Belpaep, ténarier et Eleonore Bossuyt, s. p.

CROIX

Encore le Carnaval d'Eté

Nous recevons communication des lettres suivantes: Monsieur le Rédacteur en chef de la Croix du Nord,

La lettre ci-jointe, que m'adresse le Président du Comité du Carnaval d'Eté de Croix, à l'occasion de la polémique discursive, ouverte par les membres du Bureau de bienfaisance, contient des indications que le public doit connaître, je vous serai obligé de bien vouloir la faire insérer dans votre plus prochaine édition.

Je vous en exprime à l'avance des remerciements. Et vous prie de bien vouloir agréer, etc.

Croix, le 18 juin. Monsieur L. Sison, maire, président d'honneur du Comité du Carnaval d'Eté, Croix.

Selon votre désir, j'ai l'honneur de vous donner, ci-dessous, le détail des dépenses et recettes qui ont occasionné cette fête, en vous faisant remarquer que la recette aurait été plus fructueuse si les commissaires désignés pour faire la collecte de la place, rues de la Gare et autres au alentours de la Mairie, s'étaient dévoués pour la réussite du Carnaval, au profit de nos pauvres, au lieu de occuper du Carrousel qui doit avoir lieu dans ce quartier au bénéfice des poches d'un sensible bénéfice dont auraient profité les pauvres et non critiques.

Voici donc le détail des recettes et dépenses: Recettes. — Souscriptions et réclames, net 208 fr. — réclames à recevoir, 70 fr.; action Brasserie, vente de programmes, souscriptions après le 31 mai et divers, 331 fr.; troncs les quêtes, 150 fr. 70; différences sur factures remises, 17 fr. Total, 2,345 fr. 70. Subvention municipale, 100 fr. Total; 3,345 fr. 70. Dépenses. — Primes, 1910 fr.; factures Golin, 501 fr.; Reboux, 275 fr.; Carton, 9 fr.; Van Damme, 36 fr.; Artout, 21 fr.; Carré, 10 fr.; Mies, 99 fr.; Thiry, 10 fr. 50; Chombart, 45 fr.; dessin de l'affiche, 30 fr.; pour planter et déplanter sapins, 59 fr.; aux gardes champêtres, 25 fr.; pour frais des tribunes, 30 fr.; voitures pour les deux jours, 65 fr. frais pour visites, décorations, tramways, correspondances, timbres, bandes envoi d'affiches, porcelaines, divers, du 21 avril au 1er juin inclus, y compris 20 fr. pour M. Vandewiele au lieu de 10 fr. prévu et accordés, 150 fr. Total; 3,349 fr.

Recettes, 3,345 fr. 70; à déduire dépenses, 3,349 fr. Reste, 156 fr. 70. M. Vandewiele remettant les 10 fr. perçus en trop, cela nous donnerait 166 fr. 70 pour les pauvres.

Cécilia Roubaissienne. — Samedi, à 9 heures, répétition. — Election du Comité.

Un automobile tamponné par un train. — Voir page précédente.

Odol identifie absolument incomparablement conserve les dents saines.

Pour être descendu du tramway à la marche. — Dimanche dernier, vers huit heures du soir, un soldat du 1er escadron du train des équipages, en garnison à Lille, M. Henri Desfontaines, 23 ans, demeurant rue Desaix, 61, descendant, sur le Grand-Place, du tramway venant de Lamoy, avant que celui-ci fût complètement arrêté.

Il tomba à la renverse; la tête heurta violemment sur la chaussée et le soldat resta plus d'un quart d'heure sans connaissance.

Revenu enfin à lui, il put, soutenu par deux personnes, regagner son domicile. Il n'avait aucune blessure apparente, et l'on pensait qu'un jour ou deux de repos lui suffiraient pour se rétablir.

Il n'en a rien été. L'état de M. Henri Desfontaines, qui avait reçu une violente commotion cérébrale, s'est aggravé et, hier, il a dû être conduit en voiture à l'hôpital.

LA BLANCHISSERIE DE LINGO OTTON-MOCHRE, à LOMME (PASSE A ROUBAIX, LE MARDI)

Les accidents du travail. — Mlle Calina Dubrunet, 22 ans, demeurant 71, rue de Valenciennes, a été atteinte d'une jambe gauche comprimée par ses métiers, 12 jours de repos. Docteur Dispa.

Mme Léocadie Poly, 48 ans, rue Nefroy, 10, soignée chez MM. Aug. Lepoutre et Cie, s'est fait une entorse du poignet gauche en tombant, 30 jours.

M. Arthur Vienne, 28 ans, à la Houzarde (Watrelos), tisserand chez M. F. Vanouyve et Cie, a eu le bras droit comprimé entre l'échasse et la poutrière de son métier, 12 jours de repos. Docteur Vanhaver.

M. Georges Boer, 36 ans, rue de Leers, 505, à Watrelos, camionneur chez MM. Delbois et Walbaum, s'est fait des ruptures musculaires en charbant une caisse, 12 jours. Docteur Lepoutre.

Halle Fillo. Meilleur marché que partout. Un drame à l'hopital Barbiereux. — M. Delaunoy, juge d'instruction, a autorisé vendredi, en son cabinet, le cordonnier Demeulenaere avec le maître-cordonnier de l'établissement de quelques infirmiers.

M. Buisson, médecin-légiste, a été chargé d'examiner l'état mental de Demeulenaere.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS FILS SUPÉRIEUR à tous, 5, rue du Prie, LILLE du 18 juin

Naissances. — Jacques Grimont, rue Mimerel, 1. — Clotilde David, boulevard Gambetta, 332. — Alice Hus, rue de l'Ommelet 189. — Lucienne Noël, rue Meyerbeer, 62. — Raymond Ponce, rue de l'Abattoir, 7. — Achille Huyghe, rue de Valmy, 71. — Victor Bertheux, avenue Julien-Lagache. — Laure Carrel, id. — Lucienne Vandenberghe, boulevard de Cambrai, 10. — Germaine, id. — Louise Vandome, Grande-Rue, 87.

Décès. — Adèle Leclercq, 48 ans, s. p., rue de Tunis 55. — Jules Vaillant, 63 ans, appréhenseur, rue de Valenciennes 38. — Gustave Monnet, 3 mois, rue de l'Ommelet, 189. — Germaine Desmit, 3 ans, rue Vauquanson, cour Prouvost, 3. — Henri Petit, 58 ans, s. p., rue de Valenciennes, 10. — Honoré Leveugle, 29 ans, id., route de Leers, m. Tribout, 8.

Mariage. — Jules Saun, mécanicien à Tourcoing et Clémence Destoop, s. p., rue du Tilleul, 60.

WATRELOS

A l'occasion de la ducasse, le bureau de l'état-civil sera ouvert: Le lundi, de 10 heures du matin à midi; le mardi, de 9 heures du matin à midi.

WATRELOS. — Du 18 juin. — Naissances. — Rolf Delbecq, rue de Valenciennes, 74. — Jean Duriez, rue de l'Hôpital, 30.

Publications. — Louis Leplat, employé au chemin de fer et Bertha Liévins, ratacheuse. — Alphons Collet, domier et Louise Vanden-cuisinier. — Albert Belpaep, ténarier et Eleonore Bossuyt, s. p.

CROIX

Encore le Carnaval d'Eté

Nous recevons communication des lettres suivantes: Monsieur le Rédacteur en chef de la Croix du Nord,

La lettre ci-jointe, que m'adresse le Président du Comité du Carnaval d'Eté de Croix, à l'occasion de la polémique discursive, ouverte par les membres du Bureau de bienfaisance, contient des indications que le public doit connaître, je vous serai obligé de bien vouloir la faire insérer dans votre plus prochaine édition.

Je vous en exprime à l'avance des remerciements. Et vous prie de bien vouloir agréer, etc.

Croix, le 18 juin. Monsieur L. Sison, maire, président d'honneur du Comité du Carnaval d'Eté, Croix.

Selon votre désir, j'ai l'honneur de vous donner, ci-dessous, le détail des dépenses et recettes qui ont occasionné cette fête, en vous faisant remarquer que la recette aurait été plus fructueuse si les commissaires désignés pour faire la collecte de la place, rues de la Gare et autres au alentours de la Mairie, s'étaient dévoués pour la réussite du Carnaval, au profit de nos pauvres, au lieu de occuper du Carrousel qui doit avoir lieu dans ce quartier au bénéfice des poches d'un sensible bénéfice dont auraient profité les pauvres et non critiques.

Voici donc le détail des recettes et dépenses: Recettes. — Souscriptions et réclames, net 208 fr. — réclames à recevoir, 70 fr.; action Brasserie, vente de programmes, souscriptions après le 31 mai et divers, 331 fr.; troncs les quêtes, 150 fr. 70; différences sur factures remises, 17 fr. Total, 2,345 fr. 70. Subvention municipale, 100 fr. Total; 3,345 fr. 70. Dépenses. — Primes, 1910 fr.; factures Golin, 501 fr.; Reboux, 275 fr.; Carton, 9 fr.; Van Damme, 36 fr.; Artout, 21 fr.; Carré, 10 fr.; Mies, 99 fr.; Thiry, 10 fr. 50; Chombart, 45 fr.; dessin de l'affiche, 30 fr.; pour planter et déplanter sapins, 59 fr.; aux gardes champêtres, 25 fr.; pour frais des tribunes, 30 fr.; voitures pour les deux jours, 65 fr. frais pour visites, décorations, tramways, correspondances, timbres, bandes envoi d'affiches, porcelaines, divers, du 21 avril au 1er juin inclus, y compris 20 fr. pour M. Vandewiele au lieu de 10 fr. prévu et accordés, 150 fr. Total; 3,349 fr.

Recettes, 3,345 fr. 70; à déduire dépenses, 3,349 fr. Reste, 156 fr. 70. M. Vandewiele remettant les 10 fr. perçus en trop, cela nous donnerait 166 fr. 70 pour les pauvres.

WASQUEHAL

Jardins Ouvriers. — Les membres de l'œuvre des J. O. se rendront avec leur famille, dimanche prochain, à la fête donnée à Lille, au Palais-Rameau, par les soins du Congrès régional des Œuvres sociales, sous la présidence de M. Emile Loubet, ancien président de la République. Réunion au Pont-de-Croix, à une heure, pour le départ en cars spéciaux.

Habitations à bon marché. — Par arrêté du 14 juin, le Préfet du Nord a approuvé le délibération du Bureau de bienfaisance concernant la construction de 100 maisons, rue du Noir-Bonnet.

LANNYO

Concert. — La musique municipale donnera dimanche, le 18, sur la place de l'Eglise un concert dont ci-dessous le programme

Corydon, allegro militaire, Fustace. — Ariette, fantasia, Massenet. — Sans cervelle, polka. — Les Petits Troupiers, marche. — Auvray. — Les Héroïques, opérette. — Hircmann. — Serments d'Amour, valse, G. Allier.

BASIEUX

Une belle prise de fraude

MM. Letit et Watteau, receveur et préposé des douanes au gare de Basieux, étaient avisés d'un charnement de 12 colis de papier pesant 645 kilos arrivés dans la journée de jeudi.

Ils se proposaient d'en opérer le dédouanement quand un sieur Leveugle commissionnaire, domicilié rue de l'Épinière, à Tournai, se présenta en les priant de bien vouloir autoriser sa compagnie, désireux d'apparaître en réferé à l'expéditeur desdits colis, M. Fontaine, de Bruxelles, ceux-ci devant être réexpédiés en gare de Prie, 46, et le reste rue Négrier, 49.

Suspectant quelque chose, les employés accoururent à son domicile, mais pendant ce temps, faisaient habilement prendre des renseignements aux adresses données, celles-ci furent reconnues fausses. Aussitôt il fut procédé à l'ouverture des ballots, et quelle ne fut pas la surprise des agents d'y trouver dissimulés dans chacun de ceux-ci des boîtes en bois, renfermant du tabac de provenance étrangère.

Aussilors le sieur Leveugle se représenta les douaniers lui mirent la main au collet et lui firent subir un interrogatoire en règle.

Conduit à la gendarmerie de Lannoy il sera dirigé ce matin sur Lille. Les marchands de tabac représentés par la jolie somme de 3.035 francs.

HEM

Procession Saint-Joseph. — La deuxième procession aura lieu comme dimanche dernier, dans la propriété de M. Olivier, à l'issue de la grand-messe qui sera chantée à dix heures moins un quart.

Une foule énorme assistait le 13 juin à la première procession; nous sommes persuadés que le même nombre de catholiques se feront un devoir de venir demain proclamer leur foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Toutes les sociétés qui déjà avaient été remarquées dimanche prendront de nouveau part au cortège religieux.

En outre le pensionnat des Frères de la Sainte-Trinité, de Roubaix, escorteront le Saint-Sacrement.

Les grilles du château seront ouvertes au public à dix heures et demie.

TOURCOING

Piquante comparaison

A PROPOS DE REFECTOIRES

L'autre jour, au conseil municipal de Tourcoing, il y eut grosse discussion sur les affaires communales, mais sur celles de quelques industriels. Ces derniers ont installé dans leurs établissements de refectoirs pour les ouvriers dont la demeure est trop éloignée pour leur permettre de prendre leurs repas en famille.

Le patron a donné le local qu'il a aménagé et meublé; il fournit le feu et les ustensiles; à tour de rôle, des ouvriers payés comme si elles travaillaient dans un restaurant, se réunissent dans ces refectoirs, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville.

Evvoilà ce que vous indignation le conseil municipal dénonçait à l'opinion publique. Nous dirons toutefois que nos édiles furent plus modérés en séance du conseil qu'ils ne le furent dans une circulaire électorale signée par eux, visée: G. Dron.

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

« Silence à ces gens qui travaillent dans un refectoir, ce qui leur sert d'enseignement ménager; en fin de semaine la dépense est partagée entre toutes les ouvrières qui réalisent, par le fait, une sensible économie. Il faut ajouter que les denrées sont achetées chez les commerçants de la ville. »

Tiers-Ordre de Saint-François. — Afin de faciliter aux Tertiaires l'assistance aux processions (pendant la grand-messe) la réunion mensuelle du 30 juin, à 11 h. 14, est remplacée, ce jour-là, par une messe de communion en l'église Sainte-Marie des Anges (siège de la Fraternité) à 6 h. 1/2 du matin.

Le dimanche 27 juin, aura lieu, en l'église du Sacré-Cœur, le pèlerinage annuel en l'honneur du Sacré-Cœur. N. S. J.-C. A 7 h. 1/2, messe de communion avec sermon. Les Tertiaires sont priés d'y assister et d'y communier à l'intention de sa Sainteté Pie X. Ils se grouperont dans la grande nef, à droite, près de la chaire de bois.

Installation libre du Sacré-Cœur. — Demain dimanche, 28 du mois, à 2 h. moins un quart, aura lieu la réunion mensuelle des Anciens Elèves. Les jeunes gens sont instamment invités à profiter de cette occasion pour célébrer la fête du Sacré-Cœur à l'Institution placée sous son patronage.

Accidents de travail. — Henri Delporte, 26 ans, manoeuvre à la gare centrale, a eu l'index gauche écrasé sous une benne de charbon. Le docteur Vanneville a constaté une fracture compliquée qui nécessitera un repos de 2 mois.

Thiphophile Derock, 32 ans, tisserand, rue de Leers, plaie infectée de la crête du tibia droit. Docteur Delfosse; repos de 12 jours.

Joseph Diétrick, 36 ans, boulanger, rue de Valenciennes, plaie contuse de l'extrémité de l'index droit. Docteur Dispa; repos de 12 jours.

Eugène Morel, 41 ans, trieur, rue du Bois, 15, en soulevant une balle de laine, s'est fait une contusion de l'épaule droite. Docteur Desbonnet; repos de 12 jours.

Nicolas Hanotte, 47 ans, déboureur, rue de Bapaume, plaie de la jambe droite. Docteur Ledic; repos de 8 jours.

Girard, 49 ans, homme de peine, rue de Roncq, 11, contusion de l'avant-bras droit avec hémorragie. Docteur Julien; repos de 12 jours.

Un vol de 200 francs. — M. Henri Desruennes, rue du Beau-Laurier, 24, a constaté la disparition de 200 francs, appartenant à son coffre, dans une chambre de l'étage de son habitation. Il avait été dérobé. Il n'a constaté aucune trace d'effraction sur les portes de sa maison. M. Nisiers, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Le bon lait. — M. Broux, commissaire de police, a vu vendre, à des fins de commerce, de lait sur la voiture de divers marchands. Les échantillons mis dans des récipients fermés et scellés, ont été envoyés au laboratoire municipal.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances. — Hoornaert Mireille, rue du Général-Drouot, 215. — Reumaux Denise, rue des Arbreux, 45.

Décès. — Vandebrouck Emile, 55 ans, tisserand, rue Nationale, 122. — Duchatel Robert, 2 mois, rue du Marchal-Nel, 17. — Deleu Richard, 49 ans, tisserand, rue des Patis, 128.

COFFRES-FORTS GRUSON

HALLUIN

Un accident mortel

DANS UNE HUILERIE

Dans l'importante huilerie de M. Debayser, hameau du Pottelbergh, un contre-maitre mécanicien, M. Jules Pietot, 28 ans, originaire du Var, était occupé, vendredi matin, vers dix heures, à surveiller le fonctionnement des accumulateurs d'eau qui fournissent la pression nécessaire à l'écrasement des graines. S'apercevant que l'un d'eux ne fonctionnait pas, normalement, il s'en approcha et, s'accroupissant, examina l'appareil. Mais le malheureux s'était placé à l'endroit où venait tomber un accumulateur volant. Celui-ci, pour une cause encore inconnue, s'abaissa un peu brusquement, écrasant l'infortuné.

La colonne vertébrale fut brisée, et les genoux, s'enfonçant dans la poitrine, fracassèrent littéralement les côtes. La mort fut instantanée, et quand MM. Bairiot et Feys, témoins de l'accident accoururent, ils ne purent retirer qu'un cadavre avant toutefois que le lourd appareil ne retombe une seconde fois.

Le corps de la victime fut transporté dans l'usine, où M. le docteur Pierchon vint constater le décès. Il a été, dans l'après-midi, déposé à l'hospice.

M. Pietot était célibataire et n'avait plus de famille.

Pour donner une idée de la force des accumulateurs, disons que la pression est de 500 kilos par centimètre carré; la pression totale est de 600.000 kilos.

Cet accident a produit dans la ville une grande émotion.

Précoces vœux. — M. Ducup de Saint-Paul a entendu vendredi matin trois gamins d'Halluin, qui ont à leur charge de nombreux vols commis depuis six mois environ dans les estaminets de la localité.

Ces gamins, Ernest Serinck, 9 ans, Bruno Plancke, 15 ans, ont avoué au juge leurs méfaits. Un troisième inculpé reste à entendre, le petit Dumortier.

RONCQ

Une descente du Conseil départemental d'hygiène. — Plusieurs puits desservant certaines maisons de la ville de Roncq sont contaminés, et c'est pour essayer de découvrir les causes de la contamination que vendredi le Conseil départemental d'hygiène s'est rendu à Roncq, vers 3 heures.

Les puits desservant les maisons comprises entre les rues de Tunis, des Arts, de Lille et l'Impasse de Valenciennes, ont été visités. Les eaux ayant été reconnues contaminées, M. le docteur Calmette les a analysées sur place. Elles ont été reconnues malsaines.

On suppose que la contamination est due à la présence d'une nappe souterraine, communiquant elle-même par le voisinage des lieux d'aisance ou dépôt d'immondices voisins.

Des échantillons d'eau seront encore prélevés dans le quartier.

MOUVAUX

Institut de France. — Académie des Sciences morales et politiques. — Le secrétaire perpétuel de l'Académie vient d'aviser Mme veuve Bussebaert, rue de Roubaix, cour à Clous, que, dans sa séance du 12 juin, l'Académie lui a accordé un secours de deux cents francs sur la fondation Carot.

Toutes nos félicitations aux généreux bienfaiteurs qui ont daigné s'intéresser activement au sort de cette malheureuse femme, veuve avec six petits enfants.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Demain dimanche, Fête solennelle de l'Adoration du Très-Saint Sacrement. La grand-messe sera célébrée et suivie de la Bénédiction, nouveau prêtre et vicaire de la paroisse.

Après les Vêpres qui seront chantées à quatre heures, Procession solennelle du Très-Saint Sacrement au Reposoir établi chez M. et Mme Dubar-Leblanc. De là le cortège de la procession se rendra au 2e reposoir, près de la nouvelle église où aura lieu le sermon, suivi du Salut et de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Inglet, missionnaire de l'Œuvre de la Retraite.

LILLE

Mort subite d'un cocher. — Vendredi soir, vers neuf heures, un cocher, M. Fernand Béghin, 41 ans, originaire de Saint-Amand, rue Saint-Jacques, 15, entra précipitamment dans une pharmacie de la place Saint-Martin. Il racontait qu'il venait d'être pris subitement d'hémorragie, quand soudain un flot de sang lui monta à la gorge et lui coupa la respiration. Le malheureux s'abattit comme une masse, raide mort.

Le docteur David fut immédiatement appelé et ne put que constater la mort du pauvre homme.

Un jugement intéressant

POUR LES CULTIVATEURS

On se souvient d'un récent jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lille, qui acquittait le sieur Dal, distillateur à Wambrechies, accusé de tromperie dans la réception des betteraves pesées à la bascule de son usine, et renvoyait des fins de leur plainte les cultivateurs lésés, MM. Destombes Frères, cultivateurs à Bondueux.

Mais ces derniers ayant appelé du jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lille devant la cour d'appel de Douai, par un jugement rendu mercredi dernier, la Haute-Cour de Douai, cassant le jugement rendu par le Tribunal de Lille, a condamné M. le distillateur Dal, ainsi que son basculeur, à chacun quinze jours de prison et à deux mille francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêts envers les plaignants, MM. Destombes Frères. Ledit Tribunal a accordé le sursis pour la peine de prison seulement.

Ce jugement, connu dans l'après-midi de mercredi en Bourse de Lille, a causé une très grande impression parmi le monde des cultivateurs venus au marché.

Le collège St-Winoc

détruit par le feu

Des bâtiments du collège Saint-Winoc, il ne reste que des ruines. Les classes, les études, les dortoirs, les chambres des professeurs tout est complètement